

Conseil scientifique de la réserve Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2018

Présents :

Membres du conseil scientifique

- Julien BUCHET
- Bernard DARDENNE
- Thierry DEMAREST
- Jean-François ELDER
- Estelle LANGLOIS-SALIOU
- Sandric LESOURD
- Franck MOREL

Maison de l'estuaire

- Martin BLANPAIN
- Christelle DUTILLEUL
- Faustine SIMON
- Marion GIRONDEL

DREAL Normandie

- Guylain THEON
- Magali MULOT

Retour sur le Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine et le comité consultatif de la RNNES

Les comptes-rendus et les présentations sont disponibles sur le site internet de la DREAL :
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/estuaire-de-la-seine-r259.html>

Focus sur la cartographie des habitats de la RNNES :

Une nouvelle technologie de cartographie des habitats à partir de données satellitaires a été testée sur la RNNES. C'est le bureau d'étude Biocoast qui était en charge de ce travail pour le compte de la Maison de l'estuaire. Cela donne des premiers résultats intéressants notamment en termes de précision de la donnée mais qui doivent être affinés pour certains habitats comme les prairies. Le travail de vérification de la cartographie reste à effectuer, notamment au niveau des limites de polygones d'habitats. Ensuite se posera également la question de la fréquence d'actualisation de la cartographie. Étant donné que le modèle d'analyse utilisé par Biocoast et testé sur la réserve va être perfectionné puis utilisé avec une vocation économique, le prix nécessaire à la vérification de la cartographie peut sûrement être négocié.

Tableau de suivi du plan de gestion

Le tableau de suivi est d'abord un outil de gestion qui doit être construit pour le gestionnaire.

Certains objectifs ou certaines opérations ne doivent pas nécessairement avoir des indicateurs : dans la méthodologie AFB des plans de gestion il peut être assigné un commentaire « non pertinent ».

Le plus important est de définir les indicateurs d'avancement, les indicateurs d'état et de pression peuvent être eux définis ou précisés par la suite.

Il est capital de bien définir au préalable les leviers sur lesquels le gestionnaire peut agir et les pressions qui peuvent influencer l'atteinte des objectifs, pressions qui ne dépendent pas de lui.

Afin de faciliter la mise en œuvre, les conseillers scientifiques sont d'accord pour être consultés par mail sur des propositions d'indicateurs. Un bilan sera fait ensuite en réunion.

Élaboration des protocoles de suivi pour les études visant à caractériser l'impact des activités anthropiques en RNNES

Étude entretien des mares de chasse :

il y a 200 mares de chasse sur la réserve avec des pratiques très différentes en termes de gestion et d'utilisation. L'évolution des pratiques est assez rapide en relation avec les rétrocessions.

Indicateurs :

- Végétation hydrophile et hygrophile
- États larvaires des invertébrés aquatiques
- production de biomasse végétale
- carottes sédimentaires pour estimer le benthos
- Prendre en compte les milieux connectés aux mares et leur qualité. En effet ces derniers peuvent jouer un rôle fort dans le fonctionnement écologique des mares, par exemple dans la reproduction ou les différents stades de vie des insectes (veiller toutefois à ne pas uniformiser les milieux)

Nombre de mares : définir un nombre suffisant pour permettre une analyse statistique suffisamment robuste (un minimum de 10 mares par zone qui seront à définir).

Protocole envisagé : prendre 2 groupes de 10 mares chacun (groupe 1 : 10 mares sans fauche pendant 3 ans, groupe 2 : 10 mares respectant les conditions du cahier des charges pendant 3 ans c'est à dire fauchées). Répéter ce dispositif sur 2 secteurs contrastés.

Localisation et typologie des mares :

Il semble pertinent d'étudier au moins deux groupes de mares qui fonctionnent différemment : celles en roselière et celles en prairies. De plus, l'étude pourra se baser sur la typologie des mares réalisée en 2018 (cf. stage MdE).

Autres remarques :

- les assecs peuvent être favorables à certaines espèces.
- le suivi des oiseaux fréquentant les mares n'est pas forcément judicieux en raison de leur mobilité très importante et du fait que l'objectif principal de cette étude est de prouver l'utilité de la mesure pour l'atteinte des objectifs de la RNNES et non pas pour l'attractivité de la mare elle-même.
- les ressources alimentaires (insectes, graines) peuvent par contre être étudiées ici pour avoir des arguments permettant de convaincre les chasseurs que la mesure peut également être bénéfique pour eux.
- il peut être proposé aux rétrocessionnaires des mares témoins de participer aux suivis sur leurs mares.

Étude conséquences de la fertilisation des prairies

1ere étape : il est nécessaire de finaliser l'analyse des données du stage de M2 réalisé à la MdE à ce sujet. Les relevés floristiques sont suffisants.

Données intéressantes à prendre en compte pour cette étude :

- enquêtes sur les pratiques, si les données sont jugées fiables
- connaissance de l'historique des pratiques sur les parcelles étudiées
- analyse de la qualité fourragère
- analyse de la productivité
- analyse de la faune du sol
- mycologie
- impacts sur l'avifaune (indicateur non défini)
- impact des types et de la diversité des engrais (azote ou juste potassium et phosphore)
- date de fertilisation

Remarque :

Concernant l'impact sur la flore, il ne faut pas uniquement se concentrer sur la présence ou l'absence de taxons, mais aussi analyser les tendances de dynamique des formations au cours du temps.

Étude de l'effet des dates de fauche

Données et variables intéressantes à suivre :

- impact sur les orthoptères
- impact sur l'avifaune
- impact sur les floricoles
- impact sur la biomasse végétale en quantitatif mais surtout en qualitatif
- suivi phénologique des espèces végétales matricielles, et notamment les périodes de floraison
- impact de l'enrubannage (qui peut être positif pour certaines espèces)

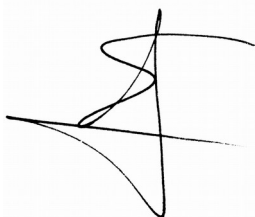
Choix des parcelles :

Il sera important d'avoir des grandes surfaces non fauchées

Il est nécessaire de comparer des milieux équivalents : il faut tout d'abord que la Maison de l'estuaire cible des grandes zones ayant un fonctionnement similaire puis rechercher des agriculteurs volontaires pour participer à l'étude dans ces zones ciblées (environ 10 parcelles par zone + une marge).

Remarque :

Les relevés de mortalités paraissent difficiles à mettre en œuvre.



Le conseil scientifique de la réserve
naturelle de l'estuaire de la Seine,
P/O
La présidente du conseil,

Estelle LANGLOIS-SALIOU